

CONFÉRENCE

ANTICIPEZ POUR VOUS ET VOS PROCHES !

Perdre un jour sa capacité à décider peut arriver à chacune et chacun d'entre nous. Avec les directives anticipées et le mandat pour cause d'inaptitude, vous pouvez définir vos volontés concernant vos soins médicaux, choisir la personne qui gérera vos affaires administratives et juridiques et ainsi protéger vos proches de décisions difficiles.

Jeudi 5 février 2026 de 14h à 16h

- Salle communale du Petit-Lancy,
Avenue Louis-Bertrand 7-9, 1213 Petit-Lancy
- Transport pour personnes à mobilité réduite sur inscription :
022 706 16 66 ou infoseniors@lancy.ch (d'ici au 1^{er} février)
- Entrée libre

Intervenant-es

Programme RePAir (DCS), palliative genève et imad

Venez en savoir plus et préparez votre avenir sereinement !

Service des affaires sociales
et du logement

Tél. 022 706 16 66
sasl@lancy.ch



palliative genève
ensemble compétent

